L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 12 FEVRIER 1893.

PETITES ANNONCES.

MME JACOB, 138 Canal, salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 23 oct.—dim.

PERDU—Livret No 3024, série M, pour quatre actions de l'Eureka Homestead Association. Le public est prévenu de ne pas les négocier, demande ayant été faite pour un duplicata dudit livret. 11 fév—3f en 10j

DEMANDES.

ON demande à acheter un cottage, contenant environ 5 à 6 chambres, situé dans la partie centrale du 2nd District. Adresser par écrit à Jean Darribère, coin St-Philippe et Bourbon. 12 fév—7f

ON demande—Un jeune homme de 16 à 17 ans, pour apprendre la pharmacie. S'adresser encoignure Royale et Ste-Anne.
11fév—7f

A LOUER.

AVIS.—Chambres et pension dans une belle famille française, rue des Vve H. O'Donnell 216 rue Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine. 7fév—7f

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Pat Cullen vs Mme Mary Reiser.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 23.054.——En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Parker Châlifoux, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Excas St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'hôtel St Charles, dans le premier district de cette ville, MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ou portion de terre susceptible avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies et servitudes lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le premier district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Lafayette, St-Bernard, Frestet et Poydras, désigné comme lot No 2 sur un plan fait par L. Relizentein, le 16 octobre 1869; dont une copie est annexée à un acte de vente de Edward Burke à Joseph Marcelin, pardevant W. J. Castell, le 17 novembre 1869, lequel lot mesure 42 pieds de façade rue Lafayette, sur une profond ur de 107 pieds 1 ligne, plus ou moins, sur la ligne le séparant du lot No 1, et 106 pieds 10 pouces 7 lignes, plus ou moins, sur l'autre ligne, le séparant du lot No 3 ledit terrain ou portion de terre ci-dessus décrit est composé de tout le lot No 2 et d'une partie du lot No 3, désigné comme tel sur un certain plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, à la date du 4 décembre 1859 et déposé en l'étude de E. Bonny, notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et annoncée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
10 fév—10 14 18 23—mars 7 12 15 Constable.

Joseph J Russell vs Mathew Tumor.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 17,065—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 18me jour de février 1893, à 11 heures A. M. dans le but de délivrer ce qu'il a vendre:

Un cheval noir.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
2 fév—9 9 15

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jean Larrieu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,700—Division A.— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Dame Sper, veuve de Jean Larrieu, administratrice de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
11 fév—7f Greffier.

Succession de Gustave A. Baldwin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No38,090—Division E. —Attendu que Oscar L. Pulman, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gustave A Baldwin décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
10 fév—10 14 19 Greffier.

Succession de James Cole.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,032—Division A.— Attendu que Mme Susan Cole a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Cole, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
8fév—8 11 17

Succession de Paul Fourtic.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No38,013.—Division B— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Chas Fréchou, exécuteur testamentaire de cette succession, ne devrait pas approvvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
8 fév—8 11 17 Greffier.

Succession de Mme Mary Ellen Leary.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 38,035 — Division C—Attendu que Jeremiah Leary a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary Ellen Leary, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
7fév—7 11 16 Greffier.

Succession de Louis Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,661—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur public et admini tateur de cette succession, ne devrait pas approvvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE,
2 fév—2 7 12 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de la 4e District pour la paroisse d'Orléans, No 37,777, Division A.—Theresa Hoffman vs. ses créanciers—Ordre—Que la cession des biens de la pétitionnaire, Theresa Hoffman, soit par le présent accceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Lege Esq, notaire, en son bureau, No 3 1/2 rue Carondelet, en cette ville, le 14me jour de février 1893, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que les intervenants toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues et que Chas N Ellis, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1893.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
14 jan—5f en 15 fév

Succession de Gustave A. Baldwin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No38,090—Division E. —Attendu que Oscar L. Pulman, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gustave A Baldwin décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
10 fév—10 14 19 Greffier.

Succession de James Cole.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,032—Division A.— Attendu que Mme Susan Cole a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Cole, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
8fév—8 11 17

Succession de Paul Fourtic.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No38,013.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Chas Fréchou, exécuteur testamentaire de cette succession, ne devrait pas approvvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
8 fév—8 11 17 Greffier.

Succession de Mme Mary Ellen Leary.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 38,035 — Division C—Attendu que Jeremiah Leary a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary Ellen Leary, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
7fév—7 11 16 Greffier.

Succession de Louis Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,661—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne devrait pas approvvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
2 fév—2 7 12 Greffier.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 11 FEVRIER—CLASSE No 136
Tirage de 4 heures P. M.

35	78	46	27	18	28	38	54	53	77	64	15	22 —

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 11 février 1892—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU C.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et a ratifiée à cette réunion comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1893.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et entiers lieu en public, à l'Académie de Musique de la Nouvelle-Orléans.

Nommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt aiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous, présidons à tous les tirages mensuels et annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, sous ne donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir dans ses annonces, de ce certificat auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
Wm. Walsh

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers payeront tous les lots gagnés dans les loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres La Nat Bank
P. L. ANAUX, Prest. State Nat Bank
Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00 — A — L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 14 MARS 1893

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de ..	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de ..	20,000, ..	20,000
1 Lot de ..	10,000, ...	10,000
1 Lot de ..	5,000, ...	5,000
2 Lots de .	2,500, ...	5,000
5 Lots de..	1,000, ...	5,000
25 Lots de..	300, ...	7,500
100 Lots de..	200, ...	20,000
100 Lots de..	100	10,000
300 Lots de..	60, ...	18,000
500 Lots de..	40, ...	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, soit	.....	$10,000
100 Lots de.. 60,	.....	6,000
100 Lots de.. 40,	.....	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, soit	.....	$19,980
999 Lots de $20,	.....	19,980
3,434 Lots au montant de	....	$265,460

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPÉCIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour envoyer nos listes et nos correspondances et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de bonnes agences chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais nécessaires.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans, que le Lot tiré a son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans, que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Gérants: G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant seul la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Président, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que nous recommandons à faire attention, et de négliger en instant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent le chance du lot annoncé

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le spacieux cottage double en briques, avec deux étages dans le fond,

Nos 26 et 28 1/2 rue St-Ferdinand,

Entre les rues Decatur et Chartres.

Succession de Philippe Paul Chabert.

No 36,409—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune.—JEUDI, 23 février 1893, à midi, à la

BOURSE D'ENCAN DE L'HOTEL ST CHARLES,

il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 3 janvier 1893, et signé le 9 janvier 1893, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, dans la succession ci-dessus intitulée—

Un cottage double en brique bien situé, avec bâtisse à deux étages détaché à l'arrière, Nos 28 et 28 1/2 rue St Ferdinand, contenant 6 chambres dans la bâtisse principale et 4 chambres dans la bâtisse à l'arrière, 2 citernes, double allées de côté et une arrière cour, bien carrelé. Le lot est désigné par le No — dans l'Ilet No 2, faubourg Washington, d'après un plan particulier dressé par Violquin, le 9 février 1838, un extrait duquel est annexé à un acte passé pardevant T. Seghers, notaire public, le 26 février 1839. comme étant une vente par Francisca E Ferra à Pb. Chabert, le dit lot mesure 25 pieds de face à la rue St Ferdinand, entre les rues Morvan et Victoire, sur 88 pieds 1 ligne de profondeur, et 25 pieds de face des lots Nos 7, 8 et 9, de l'Ilet No 2, d'après le plan primitif de cette partie du faubourg Washington, fait par Jos. Pilié, voyer de ville, le 18 mars 1836, et déposé en l'étude de Félix de A-mas, Esq., anciennement notaire; dans un district très populeux, convenable aux lignes de chars et à la navigation.

Conditions—Un tiers en plus comptant, augmentant de l'acquéreur, le reste à 1 et 2 ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vend-ur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes taxes ordinaires de garanties; dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant F. O. Charbonnet, Esq. notaire public, aux frais de l'acquéreur.
22 janv—22 25—1 8 15 23 fév

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE

Bijouterie, Diamants, Argenterie, Montres en or, Bibliothèque et Livres, Effets personnels, Meubles, etc.

Succession de David S. Bryon.

No 34,853—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Div. B.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue Commune—LUNDI, 13 février 1893, à 11 heures A. M., au No 25 rue Magazine, par le Greffier (Lundi les articles ci-dessus auront été transférés dans l'intérêt de la vente), en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division E, lésins, Division A, daté du 23 janvier 1893, dans la succession de David S. Bryon, Dossier No 34,853, il sera vendu à l'encan:

Un lot de bijouterie, meubles, etc.

Conditions—Comptant.
10fév—13 14 4 date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une propriété améliorée de valeur rue Camp, entre Race et St-John, (la rue à l'arrière étant Magazine.)

Connu comme le No 430 rue Camp.

Léon Joubert vs Veuve T. McConnell et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 37,772.—Il sera vendu en vertu de writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, procédera à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Excan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Magazine, Race et Robin, désigné par le No 2, sur un plan fait par Hedin, le 28 janvier 1853, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 124, lequel lot mesure vingt-huit pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Camp, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles et est à une distance de trente cinq pieds de la rue Race.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27 janv—27—fév 3 10 17 24—1er mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Piano Droit "Pease" A No 1.

Louis Grunewald Co., Ltd vs Mme Margaret Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,287.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Excan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 1er mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Gasquet, Liberté, Poydras et Carondelet, formant l'encoignure des rues Gasquet et Liberté, et ayant, suivant la mesure américaine, cinquante trois pieds six pouces de face à la rue Gasquet, sur quatre vingt-huit pieds de profondeur et jusqu'à la rue Liberté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 fév—4 9 15

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cordes en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à leses à double repétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 6Mars—

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau, 1209 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne. 8 nov—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de choix dans le Second District,

No 34 rue de Chartres, entre Douane et Bienville,

Magasin élégant en briques à trois étages, occupé par Adam J. Zang, Esq., loué à bail jusqu'au 30 septembre 1893, à raison de $50 par mois.

No 212 rue de Chartres, entre Quartier et Hôpital, une élégante résidence en briques à deux étages.

Nos 14, 16, 18 rue Trémé, entre Canal et Douane, une bâtisse à un étage et mansarde, divisée en trois corps de logis.

Succession de Mme E. Brandner.

No 37,691—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Course—MERCREDI, 8 mars 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, entre les rues Gravier et St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 31 janvier 1893, et signé le 17 janvier 1893 dans l'affaire de Mme Veuve John Kermon, succ. vs. Mme Veuve W. M. M. Ermon et als. Dossier No 37,525, pour un partage, à l'encan il sera vendu—

Cottage No 120 Champs-Elysées.

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 1er District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Bourgogne et Kempaite désignée par la lettre B, laquelle mesure 26 pieds 8 pouces de face à la rue Champs Elysées, sur une profondeur sur le côté le plus près de la rue Bourgogne de 154 pieds 6 pouces et 3 lignes, et sur la ligne opposée près la rue Kempaite, elle a une profondeur de 123 pieds 2 pouces et 3 lignes, plus elle s'ouvre vers la rue Kempaite sur une distance de 50 pieds 1 pouce sur la ligne parallèle aux Champs Elysées; puis elle a une seconde profondeur de 5 pieds 9 pouces vers la rue de Français; puis elle retrécit en s'étendant à une distance de 23 pieds 5 pouces et 4 lignes vers la rue Bourgogne sur une ligne parallèle à celle des Français; puis une troisième profondeur de 28 pieds 7 pouces et 8 lignes jusqu'à la ligne du fond, sur laquelle elle mesure 59 pieds 8 pouces et 4 lignes, le tout conformément à un plan de Sidney de Hale, en date du 7 février 1892, le tout plus ou moins, ensemble avec

Les améliorations consistent en un désirable cottage en bois, couvert en ardoises, avec mansarde, deux bâtisses en briques à deux étages, tenant la bâtisse ci-dessus et connu sur le 2e 120 rue Champs-Elysées, ayant en tout, corridor de 19 chambres, chambres à bain, office, lieux d'aisances, etc., et installations du gas, 2 cuves et hydrant, galerie de côté et hangar, cour et allée pavées.

Six terrains.

2° Six certaines lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet de la Course, rue Champs-Elysées, Français, Josephine ou Priez et Solidelle ou Romain, désignés par les Nos 5, 6, 9, 10, 13 et 14, qui mesurent chacun 25 pieds de front.

Les lots Nos 7 et 8 ne touchent et mesurent chacun 34 pieds de face aux Champs-Elysées et une profondeur de 120 pieds.

Les lots Nos 9 et 10 ne touchent et mesurent chacun 34 pieds 8 pouces de face à la rue Josephine et une profondeur de 128 pieds 2 pouces et 1 ligne.

Les lots Nos 13 et 14 ne touchent et mesurent chacun 34 pieds 8 pouces de face à la rue Français sur une profondeur de 120 pieds, le tout plus ou moins, suivant arpentage, conformément au plan qui peut être vu à l'emplacement de vente.

Conditions.—La moitié ou plus comptant et le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt par an; 5 pour cent honoraires d'avocat; police d'assurance transférée aux frais de l'acquéreur, pardevant John J. Ward, notaire.

2fév—28 fév 1 8 15 22 mars 1

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Troisième District. UNE PROPRIÉTÉ COTTAGE DE VALEUR,

No 120 rue Champs-Elysées.

Entre Bourgogne et Remparts.

Six Lots de Terre de Valeur, Rue Champs-Elysées,

Entre Joséphine et Solidelle.

— Dans l'Affaire de —

Mme Veuve John Ermon, tutrice, etc., vs W. M. M. Ermon et als.

VENTE POUR UN PARTAGE.

A Long Crédit à l'Encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 1er mars 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Union Commerciale, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 11 janvier 1893 et signé le 17 janvier 1893 dans l'affaire de Mme Veuve John Ermon, succ., etc., versus W. M. M. Ermon et als. Dossier No 37,525, pour un partage, à l'encan il sera vendu—

Cottage No 120 Champs-Elysées.

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 1er District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Bourgogne et Kempaite désignée par la lettre B, laquelle mesure 26 pieds 8 pouces de face à la rue Champs Elysées, sur une profondeur sur le côté le plus près de la rue Bourgogne de 154 pieds 6 pouces et 3 lignes, et sur la ligne opposée près la rue Kempaite, elle a une profondeur de 123 pieds 2 pouces et 3 lignes, plus elle s'ouvre vers la rue Kempaite sur une distance de 50 pieds 1 pouce sur la ligne parallèle aux Champs Elysées; puis elle a une seconde profondeur de 5 pieds 9 pouces vers la rue de Français; puis elle retrécit en s'étendant à une distance de 23 pieds 5 pouces et 4 lignes vers la rue Bourgogne sur une ligne parallèle à celle des Français; puis une troisième profondeur de 28 pieds 7 pouces et 8 lignes jusqu'à la ligne du fond, sur laquelle elle mesure 59 pieds 8 pouces et 4 lignes, le tout conformément à un plan de Sidney de Hale, en date du 7 février 1892, le tout plus ou moins, ensemble avec

Les améliorations consistent en un désirable cottage en bois, couvert en ardoises, avec mansarde, deux bâtisses en briques à deux étages, tenant la bâtisse ci-dessus et connu sur le 2e 120 rue Champs-Elysées, ayant en tout, corridor de 19 chambres, chambres à bain, office, lieux d'aisances, etc., et installations du gas, 2 cuves et hydrant, galerie de côté et hangar, cour et allée pavées.

Six terrains.

2° Six certaines lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet de la Course, rue Champs-Elysées, Français, Josephine ou Priez et Solidelle ou Romain, désignés par les Nos 5, 6, 9, 10, 13 et 14, qui mesurent chacun 25 pieds de front.

Les lots Nos 7 et 8 ne touchent et mesurent chacun 34 pieds de face aux Champs-Elysées et une profondeur de 120 pieds.

Les lots Nos 9 et 10 ne touchent et mesurent chacun 34 pieds 8 pouces de face à la rue Josephine et une profondeur de 128 pieds 2 pouces et 1 ligne.

Les lots Nos 13 et 14 ne touchent et mesurent chacun 34 pieds 8 pouces de face à la rue Français sur une profondeur de 120 pieds, le tout plus ou moins, suivant arpentage, conformément au plan qui peut être vu à l'emplacement de vente.

Conditions.—Un tiers en plus comptant, le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garanties, incluant 5 pour cent d'honoraires d'avocat à partir du jour de la vente. La partie à crédit doit dire divisée en billets coupons au gré des parties intéressées. Les acquéreurs assurer droit de leur assurance pour l'année courante 1893, en sus du terme ci-dessus et devront aussi faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente pardevant C. T. Soniat Esq., N P., aux frais de l'acquéreur.

15 janv—15 18 25—1 8 15 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence à deux étages bien située, No 505 rue Magasins,

ENTRE LES RUES RICHARD ET ORANGE.

Interdiction de S. R. et R. S. D. Henderson.

No 33,694—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI, 15 février 1893, à midi, à la Bourse d'Excan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 janvier 1893, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Une désirable résidence en bois à deux étages, No 505 rue Magasins, entre Richard et Orange, dans l'Ilet autrement borné par les rues Camp et Félicité. Premier District de cette ville, retirée du trottoir et ayant deux belles galeries de façade, vestibule au dessus et au dessous, salon, salle à manger, cuisine, 6 pièces etc., au rez-de-chaussée, 6 chambres à coucher confortables et chambres à galeries au dessus, citerne, hangar, arrière cour, etc. Le lot est désigné comme cette dernière moitié du plus approchée de la rue Richard d'un certain morceau ou portion de terre composé de la totalité du lot No 2 et d'une moitié du lot No 3, sur un plan dressé par W. T. Thompson, assistant voyer de la municipalité No 2 de cette ville, daté 23 avril 1846 et mesurant plus ou moins 30 pieds 6 pouces 4 1/2 lignes de face à la rue Magasins sur 120 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur s'étendant en arrière à une ligne commune dans le fond 12 pieds de largeur, contenant à vue de la rue Félicité à la rue Orange; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, etc., y appartenant. Près des marché, écoles, églises; rue pavée en bloc carré, chars passant devant la porte.

Conditions.—Un tiers en plus comptant et le reste à un an de crédit garanti par privilège de vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes autres clauses usuelles. L'acquéreur assumera toutes les taxes de l'année 1893 et un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Fred Adolph, notaire, aux frais des acquéreurs.

1er fév—1 8 15 22—mars 1 8

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ DANS LE TROISIÈME DISTRICT.

Succession de John Lux et Cecelia Bimesmeier, sa femme décédée.

No 37,299.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune — JEUDI, 23 février 1893, à midi, à la Bourse d'Excan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 31 janvier 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Un